



MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON

18, rue Principale Nord, Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0

Tel. (819) 449-4578 Téléc. (819) 449-7310

mun.montcerf@ireseau.com www.montcerf-lytton.com



Ce 9 octobre 2014

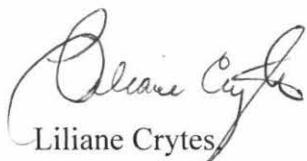
Monsieur Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377 rue Bank,
Ottawa, Ontario
K2P 1Y3

Objet; Non aux compressions; Postes Canada

Monsieur,

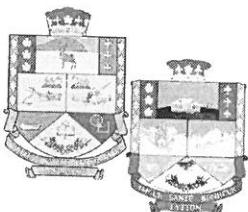
Veuillez trouver sous pli copie d'une résolution du conseil municipal adoptée le 6 octobre concernant l'objet ci-haut mentionné.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions de recevoir Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Liliane Crytes
Directrice générale

Pièce jointe; (1)



Municipalité de Montcerf-Lytton

18, rue Principale Nord, Montcerf-Lytton (Qc) J0W 1N0 Tél. (819) 449-4578
Fax : (819) 449-7310

PROCÈS-VERBAL OU RÉSOLUTION

Extrait du procès-verbal d'une assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 6 octobre 2014 à 19.30 heures au centre municipal du 16 principale nord et à laquelle sont présents;

Madame Christiane Cloutier, Messieurs Michel Dénommé, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Réjean Lafond et Ward O'Connor.

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Alain Fortin en présence de Madame Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière.

Résolution # 2014-10-160

APPUI; SAUVONS POSTES CANADA

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écoutant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénommé et il est résolu que la Municipalité de Montcerf-Lytton demande à la fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Que copie de cette résolution soit envoyée à Madame Lisa Raitt, ministre des Transports.
Monsieur Denis Hamelin, président Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Député fédéral; Mathieu Ravignat
Monsieur Brad Woodside, président, fédération canadienne des municipalités

Adoptée à l'unanimité

Copie conforme du livre des délibérations

Faite à Montcerf-Lytton

Ce 9 octobre 2014

Liliane Crytes
Directrice générale